

Hypothèses de répartition des députés avec des modes de scrutin proportionnel

Liste nationale, règle d'Hondt, seuil à 3 %

		sièges
Nouvelle Union Populaire Écologiste et Sociale		169
dont	La France Insoumise	103
	Parti Communiste Français	15
	Pôle écologiste	30
	Parti socialiste	21
Divers gauche		20
Ensemble !		169
LR-UDI		68
Reconquête !		28
Rassemblement National		123

Liste nationale, règle d'Hondt, seuil à 5 %

		sièges
Nouvelle Union Populaire Écologiste et Sociale		184
dont	La France Insoumise	112
	Parti Communiste Français	16
	Pôle écologiste	33
	Parti socialiste	23
Ensemble !		185
LR-UDI		74
Rassemblement National		134

Mode de scrutin de 1986, listes départementales, règle d'Hondt, seuil à 5 %

		sièges
Nouvelle Union Populaire Écologiste et Sociale*		187
Divers gauche		11
« Régionalistes »		9
Divers centristes		6
Ensemble !		183
LR-UDI		53
Divers droite		3
Reconquête !		7
Rassemblement National		122

* impossible de savoir comment auraient été configurées les listes départementales de la NUPES en termes de répartition interne